

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

90/10

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

DEVANT

L'ASSOCIATION CANADO-AMÉRICAINNE DES AFFAIRES

TORONTO (ONTARIO)
Le 15 février 1990

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'assiste aujourd'hui à ce déjeuner d'affaires où le poisson ne figurera qu'au menu.

L'année 1989 a été l'une des années les plus difficiles de ma carrière publique. Mais ces difficultés n'étaient pas attribuables à l'Accord de libre-échange. En fait, je suis heureux de dire que la mise en oeuvre de l'accord a été remarquablement harmonieuse et bien ordonnée, compte tenu de l'envergure de cette entreprise.

Comme vous le savez, la loi, les règlements, les procédures et les institutions sont maintenant bien en place.

Deux tranches de réductions tarifaires ont été mises en vigueur tel que prévu.

Nous avons élargi les dispositions concernant le séjour temporaire des visiteurs d'affaires.

Les groupes techniques ont été formés et sont maintenant au travail.

Les mécanismes de règlement des différends sont largement utilisés et c'est pour cela qu'ils avaient été établis.

Par ailleurs, à la demande des industries des deux côtés de la frontière, nous avons convenu d'accélérer l'élimination des droits de douane sur quelque 400 articles dont le commerce s'élève à 6 milliards de dollars. Nous entreprendrons en outre une autre série de discussions à ce sujet.

Tout compte fait, nous pouvons être très satisfaits des progrès réalisés jusqu'à présent - et nous pouvons en remercier les représentants officiels des deux côtés de la frontière.

Comme vous le savez également, j'ai présenté récemment le point de vue du gouvernement sur la première année de mise en oeuvre de l'Accord, et j'espère que vous conviendrez avec moi que l'évaluation était crédible et équilibrée.

J'ai répété qu'à notre avis, douze mois de mise en oeuvre ne représentent pas une période assez longue pour pouvoir en faire une analyse statistique valable.

J'ai remarqué la création nette de 193 000 emplois depuis janvier 1989 et la hausse de 12 % des investissements en biens

d'équipement au cours des trois premiers trimestres de l'année. À notre avis, cela prouve que l'économie s'adapte bien et que le monde des affaires se prépare à tirer parti des possibilités offertes par l'exportation.

J'ai réaffirmé en outre que l'Accord demeure une pierre angulaire de notre stratégie visant à améliorer la capacité de concurrence du Canada. L'Accord facilite la réalisation de cet objectif car il améliore l'accès à notre plus important marché d'exportation, permettant ainsi aux sociétés canadiennes d'accroître leurs compétences et d'atteindre une stature d'envergure mondiale. En outre, l'Accord donne aux Canadiens des possibilités qu'ils n'auraient pas autrement.

J'ai bien dit "pierre angulaire". Je l'ai fait à dessein. Cette expression suggère que l'Accord est une partie indispensable de notre politique globale. Elle signale aussi que notre stratégie est composée d'autres assises.

Et voilà sur quoi je voudrais concentrer mes propos aujourd'hui. Sur d'autres aspects du défi de la concurrence que nous devons relever. Je parlerai plus particulièrement des quatre défis devant lesquels se trouve le Canada en 1990, défis qui je crois influenceront grandement notre capacité d'être concurrentiels et de prospérer.

À mon avis, ces quatre défis concernent les domaines suivants :

- la politique fiscale canadienne;
- la réforme de la taxe de vente;
- les négociations commerciales multilatérales; et
- l'entente en matière constitutionnelle.

Permettez-moi de parler de chacun de ces quatre domaines.

D'abord, la politique fiscale canadienne. Comme vous le savez tous, il est absolument essentiel que le Canada continue à mettre de l'ordre dans sa politique fiscale afin d'assurer un faible degré d'inflation et des taux d'intérêt peu élevés. Quand je parle du Canada, je ne parle pas seulement du gouvernement fédéral, je parle de tous les paliers de gouvernement du pays.

Depuis 1984, c'est exactement ce que mes collègues et moi avons tenté de faire. Beaucoup de travail a été accompli au niveau fédéral, mais il reste encore beaucoup à faire. Pour y arriver et pour restreindre encore plus les dépenses publiques, il faudra prendre des décisions difficiles et sans doute peu populaires.

Je ne parle pas seulement d'empêcher le gaspillage, quoique ce soit tout de même important pour obtenir l'appui du public.

Les Canadiens doivent accepter le fait que toute économie pouvant venir de l'élimination de ce qui reste de gaspillage et d'inefficacité sera malheureusement trop minime pour répondre à nos besoins. Il n'y a tout simplement pas de moyen facile d'équilibrer nos revenus et nos dépenses.

Voilà la mauvaise nouvelle. La bonne nouvelle c'est que nous ne sommes pas enfoncés aussi profondément que certains le pensent. Nous avons en effet accompli beaucoup de progrès depuis 1984. En 1988-1989, par exemple, la croissance de la dette publique a baissé de 9,9 %; c'est la première fois en 15 ans que la dette croît de moins de 10 %.

Les dépenses reliées aux programmes n'ont augmenté que de 3,6 % par année au cours des quatre années se terminant en 1988-1989 - une baisse annuelle de 0,5 % en termes réels.

Il y a eu en outre une réduction de 45 % de la taille du déficit par rapport à l'économie. En fait, lorsque nous comparons notre situation à celle des États-Unis, nous trouvons que nos besoins financiers nets - ce que les États-Unis appellent leur déficit budgétaire unifié - ont diminué de 20 milliards de dollars par année; nous sommes donc sur la voie d'un budget équilibré au début des années 90. Il nous faut maintenant continuer dans cette voie afin que les efforts déployés depuis 1984 ne l'aient pas été en vain.

La deuxième difficulté sera de remplacer la taxe de vente à la fabrication par la TPS de 7 %.

Je crois sincèrement que tout analyste objectif concluerait qu'il est essentiel de remplacer la taxe actuelle par une taxe moderne à la consommation afin de renforcer la position du Canada à l'aube du XXI^e siècle.

Le remplacement du système actuel par celui de la TPS supprimera la taxe sur les facteurs de production présentement dissimulée; cette taxe empêche l'investissement au Canada et en même temps la création d'emplois; elle augmente aussi le coût de nos exportations.

Le nouveau système corrigera l'avantage que la présente taxe donne indirectement aux importations - un avantage qui agit comme un droit de douane négatif sur notre propre production ici au Canada.

De concert avec l'Accord de libre-échange, la TPS favorisera la croissance économique au cours des années 90, et nous aidera à assurer le service de la dette sans hausser le taux d'imposition fiscale. L'Institute for Policy Analysis de Toronto partage cet avis. Il a prévu un taux de croissance constant de trois pour cent, grâce aux investissements découlant de l'Accord, à la

réforme fiscale et à des projets énergétiques rendus plus rentables par les dispositions de l'Accord.

Enfin, un point dont l'importance n'est pas la moindre, un système moderne de taxe de vente nous permettra de financer les programmes sociaux du pays - programmes qui améliorent la qualité de vie des Canadiens - sans hausser l'impôt sur le revenu à un point où il ne serait plus concurrentiel.

Pour toutes ces raisons, la TPS est une bonne chose pour le Canada. C'est une réforme qui aurait dû être faite depuis longtemps. Le temps est maintenant venu et nous allons passer à l'action; autrement, qui pourra le faire et quand?

Le troisième défi se trouve directement dans mon domaine de responsabilité - soit accomplir des progrès en matière de commerce multilatéral.

Vous savez que, dans notre monde de plus en plus interdépendant, le commerce et l'investissement n'ont jamais été plus importants. Par conséquent, l'enjeu des négociations du GATT est plus considérable que jamais, surtout pour les puissances moyennes comme le Canada.

Les questions en voie d'être négociées à Genève, comme le commerce agricole, sont très critiques pour de nombreux gouvernements et par conséquent, le commerce est plus que jamais menacé.

Tous ces éléments s'allient pour rendre le défi dont je viens de parler encore plus imposant. Personne ne peut présentement prédire les résultats des négociations en cours. Tout ce que nous pouvons faire est de continuer à lutter, de nous tenir prêts à tirer parti des possibilités de négociations offertes au cours des prochains mois, à mesure que nous nous approchons de la ligne d'arrivée.

Personnellement, je suis optimiste quant aux résultats. Je crois qu'ils seront avantageux et qu'on évitera l'échec car il y va de l'intérêt de toutes les parties concernées. Je peux vous assurer que le Canada exerce certainement une influence plus forte grâce à l'existence de l'Accord. Toutefois, si les résultats des négociations ne sont pas aussi positifs qu'on pourrait l'espérer, nous ne devons pas oublier que l'Accord servira à réduire de façon considérable l'impact négatif que l'échec des négociations aurait sur notre pays. Ce n'est certainement pas là une raison de nous reposer sur nos lauriers, mais cela devrait faire réfléchir les adversaires de l'ALE.

Dans l'intervalle, il incombe à tous les Canadiens d'améliorer leur capacité d'être concurrentiel dans l'économie globale, quels que soient les résultats des négociations du GATT. Comme vous le savez, c'était l'objectif essentiel de l'Accord de libre-échange. C'est l'objectif essentiel de la TPS. C'était aussi l'objectif de la stratégie "Horizon le Monde"